



FRANCHEVAL Infos

Téléphone mairie : 03 24 26 31 43

Mail : contact@mairie-francheval.fr

Site Internet : www.mairie-francheval.fr

Toute l'équipe municipale espère que vous avez passé un bel été très ensoleillé à retrouver le chemin de l'école ou du travail.



et que vous êtes prêts

RENTREE SCOLAIRE

Pour cette année scolaire 2022 / 2023, les effectifs sont les suivants :

Ecole maternelle – Classe de Mme WOJCIK Amandine – 21 élèves

Ecole primaire – Classe de Mme HAHN Emeline – 22 élèves – CP / CE1 / CE2

Ecole primaire – Classe de Mme BROCARD Laura – 18 élèves – CM1 / CM2

Mme BROCARD Laura est la nouvelle directrice, l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

Les vacances nous ont permis de terminer les travaux, toutes les classes de primaire sont désormais équipées de stores occultants.

Nous avons également fait l'achat de deux imprimantes couleurs.

BONNE RENTREE A TOUS

AVALOIRS EAUX PLUVIALES

Les avaloirs sont chargés de récupérer toutes les eaux pluviales s'écoulant le long des trottoirs dans les caniveaux.

Dans les rues, les eaux de pluies s'écoulant dans les avaloirs vont charrier tous les déchets sur le sol : feuilles mortes, boue, sable, bouteilles plastiques, branches, etc ...

Les avaloirs d'eaux pluviales du village encombrés ont été nettoyés pour éviter tout débordement en cas de grosse pluie.

TRAVAUX DSTP

L'entreprise DSTP va intervenir dans notre village afin de faire quelques réfections de voiries : réparation de « nids de poule » et certaines petites surfaces du village où cela est nécessaire.

Pour la place, la mairie n'a absolument pas le budget nécessaire à sa réfection totale. Il faut savoir que la mairie est surendettée depuis les précédents mandats et que plus aucun prêt ne peut nous être accordé. La réfection de la place se fera donc en fonction du budget alloué cette année.

MOTOCROSS

Pour rappel, le village n'est pas un circuit de motocross.

Certains engins non immatriculés se permettent de tourner constamment dans le village, avec tous les risques et nuisances que cela entraîne.

Avec votre motocross non homologuée route, vous ne pouvez rouler que sur les terrains de cross. Il est formellement interdit de rouler en motocross sur les voies ouvertes à la circulation publique.

La gendarmerie est prévenue.

DEJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Le fait de ramasser les déjections de son chien est une notion citoyenne à laquelle dérogent de nombreux citoyens alors qu'il en va de notre bien vivre ensemble.

A l'heure où la préservation de l'environnement résonne fortement en chacun, les déjections canines représentent une forme de pollution olfactive et visuelle que nous pourrions toutes et tous enrayer facilement. Elles sont de surcroît sources potentielles d'accident.

Pour rappel, cette incivilité est une infraction qui peut être sanctionnée par une amende minimale de 35€, amende qui peut être majorée (450€ dans certaines communes).

Ramasser les déjections de son animal de compagnie est un geste citoyen dans le respect du cadre de vie souhaité par tous et pour le bon accueil des amis à quatre pattes.

DECHETS - BENNES A VERRE

3 bennes à verre sont disposées sur notre village.

Pour être recyclés, tous les emballages en verre doivent être déposés dans les bennes à verre. Ceci concerne les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre vides.

Soyez disciplinés en déposant vos verres recyclables dans ces bennes à verre et non à côté.

Les autres déchets non rien à faire auprès des bennes à verre, il ne s'agit aucunement d'une décharge !!!

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune, répondre au questionnaire est obligatoire.

Le prochain s'effectuera à Francheval du 20/01/23 au 19/02/23, merci de faire bon accueil à notre agent recenseur.

L'INSTANCE DE COORDINATION POUR LES PERSONNES AGEES (ICPA)

Notre village est adhérent à l'ICPA.

L'ICPA organise pour les personnes âgées de plus de 60 ans des sorties à des prix très abordables :

- Sortie au Restaurant le Riad à Sedan, le jeudi 22 ou le vendredi 23 septembre 2022
- Marché de Noël à Colmar du jeudi 8 au vendredi 9 décembre 2022

Pour de plus amples renseignements voir le panneau d'affichage en mairie